



**Non à la destruction de notre modèle social !**

**Non à la casse des droits collectifs ! Non à la casse de l'AFPA !**

A l'occasion de la journée de mobilisation interprofessionnelle du 9 octobre, la CGT AFPA, la CFDT FPA, FO FPA, SUD FPA Solidaires, CFTC s'associent aux constats et aux revendications portées par les organisations syndicales de salariés, d'étudiants, de lycéens et des collectifs de retraités.

Les mesures mises en œuvres et celles annoncées par le gouvernement, relèvent d'une logique d'individualisation mettant à mal la solidarité et la justice sociale, valeurs essentielles de la cohésion sociale. En s'en prenant à tous, sauf aux plus riches, elles fragilisent une fois de plus les plus faibles, les précaires et les plus démunis avec :

- des risques qui pèsent sur les droits des salarié.e.s et privé.e.s d'emploi en matière d'assurance chômage ;
- des atteintes au service public ;
- des destructions d'emplois au travers de la désindustrialisation ;
- des attaques portées à notre système de santé ;
- la destruction du principe de solidarité entre les générations ;
- la remise en cause du droit à la formation comme vecteur d'émancipation des travailleurs et la disparition du Congé Individuel de Formation au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;

La situation vécue par tous les salarié.e.s de l'AFPA, fait écho à ce triste tableau. Après 10 années de régionalisation qui ont fait basculer l'AFPA dans une logique de marchandisation, des risques directs pèsent sur le devenir de l'AFPA. Ils relèvent d'une même logique politique.

**Afin de peser sur les décisions qui sont en cours et faire infléchir ces stratégies destructrices,**

**A l'AFPA, comme ailleurs, tous en grève et en manifestation**

**Le 9 octobre 2018 !**

**Pour :**

- Des centres qui se développent ;
- Garder tous les GRN et toutes les formations qualifiantes ;
- Maintenir en interne les services de restauration et d'hébergement ;
- Refuser la mobilité professionnelle et/ou géographique forcée ;
- Une vraie politique d'investissement ;
- Du personnel en CDI ;
- Des augmentations de salaires ;
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.